

Luxembourg, le 23 juillet 1987

Commission gouvernementale  
pour le Monument  
Grande-Duchesse Charlotte



Monsieur,

Conformément à la décision prise à la dernière séance de la Commission gouvernementale pour la construction du Monument Grande-Duchesse CHARLOTTE, le 6 mai passé, l'ensemble de la documentation à produire aux artistes participant au concours public sera soumise aux membres de la Commission, à savoir le film-vidéo, les plans, les photos, le tome-livre et le rapport succinct sur les entrevues avec MM. René Huyghe, Paris et Phil. Roberts-Jones, Bruxelles.

Vous êtes cordialement convié à la séance ad hoc pour vendredi, le 31 juillet prochain à 16.00 heures, Maison de Cassal, rue Large, grande salle au 1er étage, Luxembourg.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Pour la Commission gouvernementale



Gast Gengler  
vice-président/secrétaire